

# Rapport de la Commission d'apprentissage

---

Camarades,

Notre école d'apprentissage, au mois d'octobre prochain, aura sa dixième année d'existence.

Nous aurons pris, pendant ces dix années, 104 élèves. Sur ce nombre, 2 sont décédés au cours de leur apprentissage, 5 n'ont pu continuer pour des causes diverses. Nous aurons ainsi fourni pour la corporation de mécanique de précision 79 jeunes ouvriers y compris les 10 élèves qui vont terminer leur apprentissage au mois d'octobre, 20 élèves restant encore en 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> année. Sur ce nombre, 52 apprentis ont fait leur adhésion à notre association. Parmi les adhésions 11 jeunes gens ayant accompli leur service militaire sont entrés à l'atelier social, et 2 sont actuellement occupés temporairement.

Pour les deux premières années, notre dévoué camarade Sintz s'attache à leur instruction professionnelle, et ces élèves nous donnent satisfaction tant au point de vue travail que conduite.

La 3<sup>e</sup> année, sous la direction de notre camarade Michot, continue la fabrication des Morses; 10 sont livrés, 10 sont prêts pour le contrôle, et le reste sera terminé prochainement. En plus des Morses, entre temps, les apprentis ont construit 24 vibrateurs, 12 parleurs Sunder, 5 relais sous ébénisterie, 12 tapers, des bobines Cailho, et des pièces détachées pour multiples ou appareils, qu'ils ont précédemment construits. La production des jeunes gens est bonne, et leur conduite nous donne satisfaction.

Nous avons, l'an dernier, sollicité du sous-Secrétariat de l'Enseignement technique une subvention; l'enquête, faite par un inspecteur, nous a été favorable, et la subvention a été portée de 10.000 à 20.000 francs. Nous avons dû sur cette somme, acheter un tour A. O. P. pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> année. Le rapport de l'inspecteur, tout en admirant notre façon d'enseignement technique, demandait l'augmentation d'un tour pour les dits élèves. Nous lui avons donné satisfaction sur ce sujet.

En plus de cette subvention, nous avons obtenu du Conseil municipal, mille francs, même somme que l'an dernier, et du Conseil général quatre cent francs, en augmentation de cent francs sur l'année 1925.

Nous avons participé à l'Exposition organisée par le comité de patronage des apprentis du XIII<sup>e</sup> qui se tient tous les ans à la mairie.

Les apprentis de 2<sup>e</sup> année y ont reçu les récompenses suivantes :

Monory, Médaille d'argent;

Guyot, Médaille de bronze;

Goulard, Médaille de bronze;

d'autres élèves ont reçu un diplôme.

Des prix en espèces et des volumes techniques ont complété ces récompenses.

Voilà, camarades, exposée la marche de notre école d'apprentissage; nous continuerons à apporter tous nos efforts pour l'instruction professionnelle de nos élèves.

A cette assemblée vous aurez à renouveler le mandat qui vient à expiration de nos camarades Durpos, Rolain, Vallier, puis celui de votre vieux camarade Martzel qui, l'an dernier,

a dû nous quitter prématurément par suite de maladie; depuis, il a pris sa retraite, et nous souhaitons à ce vieux militant, pionnier de notre association, une longue retraite pour lui permettre un repos dignement gagné par son dévouement aux organisations ouvrières. Que son exemple puisse être suivi par la jeune génération de l'Association.

LA COMMISSION.

### Récompenses pour l'année 1925-1926

1 <sup>re</sup> Année.		2 <sup>e</sup> Année.	
Baudet .....	60 fr.	Monory .....	75 fr.
Colin .....	50 »	Guyot .....	65 »
Veau .....	50 »	Diné .....	55 »
Laurent .....	35 »	Leroux .....	55 »
Bard .....	30 »	Goulard .....	55 »
Marchand .....	30 »	Grojeant André .....	40 »
Garnichey .....	25 »	Chauvin .....	35 »
Montagne .....	15 »	Roblin .....	30 »
Boubennee .....	10 »	Pfister .....	25 »
		Grojeant Emile .....	15 »